

## Newsletter

Eté 2021

---

Chers collègues  
Mesdames et Messieurs

Nous espérons tous pouvoir vivre un été largement dépourvu de restrictions dues à l'épidémie de Covid-19, mais il est juste aussi, dans l'intérêt de la meilleure protection possible pour chacun, que le Parlement continue à siéger dans le respect d'un plan de protection relativement strict au cours de la session à venir.

Nous avons tous l'occasion de constater aujourd'hui à quel point la recherche et l'innovation nous profitent très directement. D'ici aux prochains jours d'été, si nous le souhaitons, nous devrions tous avoir reçu une option de vaccination. Et nous devons cela aux chercheurs de Suisse et du monde entier. Le développement si rapide d'un si grand nombre de vaccins adaptés et de qualité résulte aussi directement du fait que la recherche universitaire et industrielle dispose de ressources suffisantes - ou du moins qu'elle en dispose en raison de la pandémie.

Il devrait en rester ainsi à l'avenir, d'autant plus que la Suisse doit se maintenir au plan international en position de pointe en matière de progrès dans la lutte mondiale contre les pandémies et les crises, au-delà de la crise sanitaire également.

Sachant également que le virus va continuer à nous occuper un certain temps, nous avons conçu un solide message sur la formation, la recherche et l'innovation en 2020. Le monde politique et l'administration ont besoin de se fonder sur des bases scientifiques et la coopération devrait s'améliorer à l'avenir. Je suis heureux d'y contribuer en ma qualité de président du groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation!

Je vous invite très cordialement à devenir membre de notre GP FRI. Profitez de cette occasion de vous tenir régulièrement et directement au courant de thèmes d'actualité touchant la formation, la recherche et l'innovation lors des sessions parlementaires. Faites-le la prochaine fois, par exemple, lors de la session d'automne, le jeudi 30 septembre 2021 à midi, à propos de la mise en œuvre de la loi sur le CO<sub>2</sub>.

Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats  
Président du GP FRI

## Domaine des EPF: se maintenir stratégiquement à la pointe

---

Il est très important pour la Suisse de disposer de centres de recherche et d'enseignement de premier plan, l'ETH Zurich et l'EPFL à Lausanne, avec leurs différents instituts qui assurent à notre pays un excellent réseau international et une enviable position en rapport. La contribution de la Suisse à l'innovation et aux résultats exceptionnels de ses activités de recherche est assurée notamment par les EPF. Dans ses objectifs stratégiques pour le domaine des EPF sur les années 2021-2024, le Conseil fédéral a souligné à juste titre que la priorité absolue consiste à maintenir l'excellent niveau de la recherche helvétique en comparaison internationale et d'offrir un enseignement de premier ordre et attrayant pour nos jeunes scientifiques. Toutefois, l'expérience montre aussi que des ajustements sont nécessaires : la numérisation, l'énergie, l'environnement et la durabilité se verront accorder encore plus d'importance. Sur le plan humain, il s'agit de renforcer l'égalité des chances et de promouvoir la diversité. De 2021 à 2024, le domaine des EPF disposera d'un plafond de dépenses de 10,8 milliards de francs.

## Dossiers parlementaires et du Conseil fédéral traités lors de la session d'été 2021

### 21.026 Encouragement de l'innovation

CN, mercredi 16 juin 2021

---

La CSEC-N a organisé de nombreuses auditions sur la question d'un financement plus flexible de l'innovation, notamment avec Innosuisse et le Fonds national suisse de la recherche scientifique. A juste titre, la Commission soutient les changements proposés. Le système actuel de demi-participation aux projets innovants est à privilégier, car il réduit l'incertitude liée aux demandes de projets. La participation éventuelle d'une entreprise privée en plus du partenaire universitaire dans des cas justifiés est positive, pour que le plus grand bénéfice possible pour un projet d'innovation soit obtenu avec les fonds publics. Il est heureux de pouvoir disposer d'un règlement pour les situations de crise qui permette une adaptation flexible des règles d'Innosuisse, par exemple en cas de pandémie.

### 19.083 Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès. Initiative populaire

CE, lundi 7 juin 2021

---

Cette initiative populaire demande l'interdiction totale des expériences sur les animaux et de la recherche sur l'être humain en Suisse. Après le Conseil national, la CSEC-E a également rejeté l'initiative à l'unanimité. Tant le Conseil national que la commission ont souligné le caractère excessif de ce texte. Ses effets négatifs pour le pôle scientifique suisse, avec ses conséquences non négligeables pour la santé publique et notre économie, ont été mis en évidence. **Il est clair que cette initiative doit être rejetée.**

### 21.3007 Mo. Améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle

CE, jeudi 17 juin 2021

---

La CSEC-N souhaite charger le Conseil fédéral de collaborer avec les cantons pour améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle. La CSEC-E se joint à cette démarche. Cette approche est d'autant plus judicieuse que toute mesure serait alors définie dans le cadre du prochain message FRI. La motion va également dans le sens des efforts visant à maintenir et, si possible, optimiser les programmes de formation duale en Suisse. **Par conséquent, oui à la motion.**

## Rencontre de session du GP FRI de septembre 2021

---

### Agenda de la séance du jeudi 30 septembre 2021

#### «Comment réduire de moitié les gaz à effet serre d'ici 2030?»

**Jeudi 30 septembre 2021**, dès 12h30 (repas) jusqu'à 14h30

**Hotel Bellevue Palace Berne**

Début de la séance : 13h00

#### Programme

Dès 12h30	<b>Apéritif et repas</b>
13h15	<b>Accueil et introduction</b> par Damian Müller, Conseiller aux Etats et président du Groupe parlementaire sur la formation, la recherche et l'innovation (GP FRI). "Loi sur le CO <sub>2</sub> : le rôle de la formation, de la recherche et de l'innovation".
13h30	<b>Exposé: «Loi sur le CO<sub>2</sub> : comment réduire les gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030?»</b>
14h00	Questions et discussion – Networking
14h30	Clôture

Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir vous saluer tous à notre rencontre de session. L'invitation officielle vous parviendra en temps voulu, mais dès aujourd'hui, nous accueillerons avec plaisir votre inscription à l'adresse suivante : [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)

*Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et continuant de jouer un rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront demain comme hier porter des fruits pour le bien de tous.*

*Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats  
Président du GP FRI*

#### **Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI**

Nordstrasse 15, Case postale, CH-8021 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

Téléfax +41 44 368 17 70

e-mail : [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)

Internet : [www.pgbfi.ch](http://www.pgbfi.ch)